

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 2 MARS 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2023-01-09 - FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – CREATION ET FERMETURE DE POSTE

DATE DE CONVOCATION : 23 FEVRIER 2023

DATE DE PUBLICATION : 6 MARS 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry (ayant la procuration de J. TAILLY), CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, PICARD Denis (ayant la procuration de Ch. AMMARI), PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de JF. MATTE), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel (ayant la procuration de X. COLIN), VARIS Pierre, PREVOT Vincent (suppléant de JF. SEGAULT), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de P. BONNIN), PLANCHAIS Viviane (ayant la procuration de L. GUYOT), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, CARON Jean-François, MARIN Karine, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MANSUY Thierry (suppléant de A. BELLINASSO), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, ORDITZ Jackie (suppléant de T. CHENOT), HARMAND Alde (ayant la procuration de O. ERDEM, départ à compter de la 2023.01.07), ADRAYNI Mustapha (départ à compter de la 2023.01.07), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika (arrivée à compter de la 2023.01.04 et départ à compter de la 2023.01.07), HEYOB Olivier (départ à compter de la 2023.01.07, ayant la procuration de L. RIVET), DE SANTIS Fabrice (arrivé à compter de la 2023.01.04), CHANTREL Nancy (départ à compter de la 2023.01.07), BOCANEGRA Jorge (départ à compter de la 2023.01.07), EZAROIL Fatima (départ à compter de la 2023.01.07), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (départ à compter de la 2023.01.07), BONJEAN Myriam (ayant la procuration de Ch DICANDIA), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (départ à compter de la 2023.01.07), MASSELOT Catherine (ayant la procuration de L. LE PIOUFF), GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne (arrivé à compter de la 2023.01.04), SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Excusés :</u>	AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, SEGAULT Jean-François, GUYOT Laurent, TAILLY Jérôme, MANSION François, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, LE PIOUFF Lydie, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	De la 2023.01.01 à la 2023.01.06 : 10 avis de procuration. De la 2023.01.07 à la fin : 8 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	De la 2023.01.01 à la 2023.01.03 : 56 présents. De la 2023.01.04 à la 2023.01.06 : 59 présents. De la 2023.01.07 à la fin : 50 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	De la 2023.01.01 à la 2023.01.03 : 66 votants. De la 2023.01.04 à la 2023.01.06 : 69 votants. De la 2023.01.07 à la fin : 58 votants.

Il appartient au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Les modifications proposées au tableau des effectifs sont les suivantes :

Service des Ordures Ménagères :

- Il est proposé de supprimer un poste d'adjoint administratif à temps complet (*créé par délibération du 29 mars 2012 antérieure à la fusion intervenue le 1^{er} janvier 2017*) et créer de manière concomitante un poste d'adjoint technique à temps complet pour exercer des missions d'agent polyvalent de gestion des ordures ménagères et missions complémentaires liées à la livraison des bacs à ordures ménagères, à la gestion des dépôts irréguliers, au patrouillage et à la sensibilisation des usagers aux consignes de tri.

Service Communication :

- Suite au départ d'une agent rédactrice principale de 1^{ère} classe à temps complet (*poste créé par délibération du conseil communautaire du 4 avril 2019*) et à l'achèvement de la procédure de recrutement afférente, il est proposé de supprimer ce poste et de créer un poste de rédactrice à temps complet de manière concomitante pour exercer des missions de chargée de communication.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les décrets portant statut particulier des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs de la Communauté de Communes Terres Toulouses,

Vu l'avis du comité social territorial du 24 février 2023,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **La fermeture à compter du 27 janvier 2023 d'un poste d'adjoint administratif, emploi permanent à temps complet, et la création à la même date d'un poste d'adjoint(e) technique, emploi permanent à temps complet ;**
- **La fermeture à compter du 12 janvier 2023 d'un poste de rédactrice principale de 1^{ère} classe, emploi permanent à temps complet, et la création à la même date d'un poste de rédactrice, emploi permanent à temps complet.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX